



LE SITE DU SNUIPP-FSU [des Alpes-Maritimes](#) 04.92.00.02.00 | SNU06@SNUIPP.FR | 34 avenue du Dr Ménard 06000 Nice

Cliquez [ici](#) pour adhérer en ligne pour 2021/2022

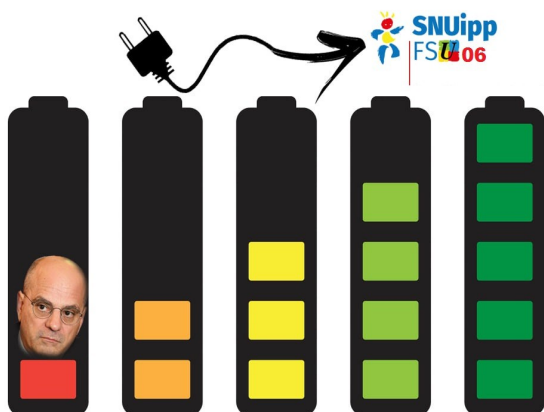
Téléchargez le bulletin d'adhésion [ici](#)



2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°96

Sommaire: Rentrée, Apéro, Mouvement provisoire, Appel, CAPD, Retraités, Classe ex, PFSE et LC, CHSCTD, Prime covid, AESH

L'année a été épuisante ! Rechargez dès maintenant les batteries pour 2021-2022 avec le SNUipp-FSU 06 !



.... Pour repartir encore plus fort à la rentrée !!

Cette deuxième année d'école sous Covid a été éprouvante et épuisante à plus d'un titre. Le ministère de son côté, loin de tirer les leçons du premier confinement, a persisté dans son fonctionnement, traçant seul sa route.

Impréparation, absence de concertation, négation de la réalité de l'épidémie dans le milieu scolaire, annonces à grand renfort médiatique... auront rythmé le quotidien d'une école qui n'est pas encore sortie de cette crise et dont les personnels et les élèves en subissent des conséquences importantes en termes d'apprentissages et de conditions de travail.

Lire la suite

...le SNUipp-FSU "appelle les enseignant-es et les AESH à investir dès septembre les mobilisations pour exiger un plan d'urgence pour le service public d'éducation" car il "continue de porter de fortes ambitions pour l'école, les personnels et les élèves."



Le SNUipp-FSU organise le 2 juillet un apéritif dînatoire à l'attention des collègues qui partent à la retraite.

En cette fin d'année qui fut particulièrement difficile pour tous, l'équipe départementale du SNUipp.FSU 06 vous propose de fêter l'arrivée des vacances et...de la retraite, on n'est pas obligé de se flageller tous les jours, nom de Zeus !!

Ce moment convivial sera l'occasion pour le SNUipp-FSU de remercier nos collègues pour leur engagement en faveur de l'école publique.



Les affectations provisoires devraient être connues demain, Mercredi 30 Juin.

Nous savons que l'attente est longue...

Elles seront adressées par mail dans les boîtes professionnelles.

Le SNUipp-FSU a fait remonter auprès de la Dsden les situations et demandes en lien avec les doubles des collègues que nous avons reçus. Nous avons également signalé des problématiques diverses de postes, temps partiel, disponibilité ...

Les demandes de délégation ainsi que les recours qui ont été retenus lors de la bilatérale seront eux aussi étudiés.

Les affectations sont prononcées :

- au regard des vœux exprimés à la phase informatisée et de la fiche d'extension de vœux qui a été renvoyée.
- mais aussi et surtout en fonction des postes alors vacants au moment de l'étude des vœux.

Les collègues sont encore classés selon le barème connu à la 1ère phase du mouvement. Les demandes des collègues qui arrivent par ineat sont cependant étudiées en dernier.

Chaque année, les nominations ne sont pas toujours « simples » pour certains : la quantité de postes libres se réduisant, l'adéquation avec les demandes de chaque participant est difficile à réaliser surtout sur certains secteurs du département très sollicités.

Dans tous les cas, NE RESTEZ PAS ISOLE-E, si votre affectation est trop compliquée, contactez le SNUipp-FSU pour voir ensemble ce qu'il est possible de faire et les éventuels recours même si les marges de manoeuvre seront limitées: mais n'hésitez pas à nous contacter !



**Dans les cas faites nous parvenir votre proposition
d'affectation snu06@snuipp.fr**

Appel à candidatures



Appel à candidature

Un poste de conseiller pédagogique, chef de projets 1er degré au pôle de Nice la délégation régionale académique au numérique est à pourvoir à la rentrée 2021.

Ouvert aux PE - voir fiche de poste.

Candidatures avant le 5 juillet 2021

Tout est : [ici](#)



FORMATION ... CONSTELLATIONS !

Dernière minute : Qui doit-on croire ?

Lors de son intervention devant les référents Mathématiques, le 25 juin, Charles Torossian, IGEN Responsable national du plan math, n'a cessé de dire que les Dasen et les IEN ne devaient pas imposer des nombres intenable de constellations... qu'il l'avait dit et répété aux IA et IEN... qu'il fallait être mesuré et raisonnable dans ce domaine pour tenir compte du travail des uns et des autres...

Alors, mesdames et messieurs les IA et IEN, quand allez-vous entendre cela ?

Le SNUipp-FSU vous demande de respecter la parole de l' IGEN : 3 constellations et basta !!

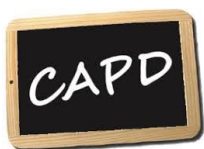


IFCR - Remboursements des frais liés à une mutation en métropole et départements d'outre-mer (IFCR)

Frais de changement de résidence d'un DOM (y compris Mayotte)

La circulaire est parue

Tout est : [ici](#)



Etude des recours suite aux refus de Temps partiel (2ème vague...)

CAPD prévue le 1er JUILLET après midi

Le SNUipp-FSU y défendra avec détermination les situations des collègues.



Néo retraité.es : lire la publication du SNUipp-FSU

TRES BELLE RETRAITE à toutes celles et ceux qui en profiteront dans quelques jours !

LIRE la publication spéciale du SNUipp-FSU :ici

LE SNUipp-FSU syndique bien sûr les collègues retraité.es tant les revendications et actions sont encore nécessaires pour garantir et revendiquer une retraite digne de ce nom



CALENDRIER 2021 : Les IEN doivent donner leur "appréciation" pour le 16 juillet

L'avis du DASEN devrait être donné dans la foulée.

Le tableau d'avancement devrait être acté fin juillet ou fin août.

Le contingent de la classe exceptionnelle pour 2021 sera de 7,15%. Il était fixé pour 2020 à 5,72% de l'effectif total des PE. Il évoluera pour atteindre 10 % au titre de l'année 2023 (8,58% en 2022).

Des nouveautés en 2021

► A compter de cette campagne 2021, il n'est plus nécessaire de candidater à la classe exceptionnelle, que soit pour le premier ou le second vivier. L'examen des candidatures

est "automatique"...à condition que vos données dans i-prof soient correctement renseignées ! Il est donc indispensable de vérifier et de mettre à jour son CV sur I-Prof afin de vérifier que les fonctions éligibles au titre du premier vivier sont bien enregistrées et validées (Se reporter à l'onglet "Fonctions et Missions").

► L'accès à la CE au titre du vivier 2 (20% des promus) se fera à compter de la rentrée 2021 à partir du 7ème échelon de la hors-classe (et toujours à partir du 6ème jusqu'en 2023.)



Les résultats du CRPE 2021 sont parus mercredi dernier.

Félicitations aux lauréat.e.s ! 🥂🍷

Bienvenue dans le métier et dans le département des Alpes-Maritimes !
Le SNUipp-FSU des Alpes-Maritimes est à votre disposition pour vous guider dans vos démarches.

N'hésitez pas à nous contacter !

Snu06@snuipp.fr

0492000200

Académie de Nice :

Concours externe : 194 admis 27 en liste complémentaire

2° second concours interne : 12 admis

3° concours interne : 19 admis 3 en liste complémentaire

Réunion d'information :
PFSE et maintenant ?

MERCREDI 30 JUIN

17H30-19h - en visio



Les futurs PFSE 2021-2022 ont été contactés par la Dsden 06 pour faire leurs vœux sur les postes bloqués à leur attention.

Avec des affectations prévues autour du 8-9 juillet (le jury académique se réunissant le 6 au soir).

Les militant-es du SNUipp-FSU seront présent-es pour le cas échéant mettre en relation collègues, écoles et Pfses.

Le SNUipp-FSU reste aussi en relation avec les candidats inscrits sur la liste complémentaire pour suivre avec eux la situation et peser pour un recrutement nécessaire et légitime eu égard aux besoins du département.



SNUipp-FSU Compte rendu du CHSCT D du 24 juin 2021

Ordre du jour

Adoption PV CHSCTD

Point sur la crise sanitaire

Proposition de visites pour l'année 2020/2021

Lire: <https://fsu06.fsu.fr/compte-rendu-du-chsct-d-du-7-mai-2021-2/>



Prime "COVID19"

A l'occasion du CTMEN du 15 juin, le ministère a présenté aux organisations syndicales les projets de décret et d'arrêté concernant la prime Covid versée à l'occasion du 3ème confinement.

Ils prévoient le versement d'une indemnité journalière, d'un montant de 75 € bruts aux agent-es publics (enseignant-es, directrices et directeurs, AED, AESH, psyEN) ayant assuré l'accueil des enfants de personnels prioritaires dans les écoles et établissements du 6 au 10 avril et du 26 au 30 avril 2021.

A notre initiative, le versement initialement prévu du 6 au 9 avril a été étendu au 10 avril. Cette prime pourra être versée par demi-journée d'accueil, son montant correspondant alors à la moitié du montant de l'indemnité journalière.

Elle est attribuée dès le premier jour alors que la prime Covid du 1^{er} confinement n'était attribuée qu'à partir de 4 jours d'accueil et par tranches, ce qui avait suscité un légitime sentiment d'injustice chez de nombreux et nombreuses collègues.

Dernière minute : suspension du jour de carence en cas d'arrêt dit "COVID" prolongée jusqu'au 30 septembre 2021.

PROTOCOLE sanitaire (Juin 2021) et FAQ au 17 juin 2021

Tout est ici



"URGENT / AESH

Avec la mise en place des PIAL dès la rentrée de septembre 2021, des avenants à vos contrats sont à signer et à retourner à la DSDEN

N'oubliez pas d'aller vérifier vos boîtes académiques (prenom.nom@ac-nice.fr). Comme il vous l'a été expliqué, tous les AESH Individuels ou Mutualisés sont maintenant affecté dans un PIAL et un courrier joint vous précise votre lieu d'exercice (seul les AESH Co affectés en ULIS école, collège ou lycée n'intègrent pas les PIAL).

Les AESH intéressés par un contrat avec la mairie de Nice sur le temps méridien pour accompagner les élèves en situation de handicap notifiés par la MDPH 06 sont invités à prendre contact auprès de la cellule des temps périscolaires de la ville de Nice à l'adresse mail : tempsperiscolaires@ville-nice.fr



SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos